

Avis de constitution

SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE BELLE MARISE » en abrégé « G.S.B.M »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ATTIE 9EME TRANCHE,
Lot 5079, Ilot 481

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 02 Oct 023 reçus par Me KOUASSI KANGAH C., NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 11 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE BELLE MARISE » en abrégé « G.S.B.M »

Objet : Enseignement primaire ;
La prise de participation sous toutes ses formes, dans toutes entreprises et sociétés ivoiriennes ou étrangères, ayant un objet similaire ou connexe ou par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou achats de titres ou droits sociaux, fusion, association en participation ou autrement,
Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières, financières, industrielles ou autres se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets sus énoncés de la société ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'Emprunt de toutes sommes et en garantie, l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ATTIE 9EME TRANCHE,
Lot 5079, Ilot 481

Dirigeant(s) Mme ANE YOBOUA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11473 du 18/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74588/GTCA/RC/2023 du 18/10/2023

